

Communauté de communes du bocage Gâtinais

La politique jeunesse se met en place



Vendredi, jeunes, parents et élus sont venus nombreux assister à la réunion sur la politique jeunesse qui va être menée.

Vendredi soir, les jeunes de la Communauté de communes du bocage Gâtinais (CCBG) et leurs parents sont venus nombreux assister à la réunion publique concernant l'élaboration de la politique jeunesse.

Depuis juillet, les élus de la CCBG, accompagnés de la MSA, travaillent à l'élaboration d'une politique jeunesse. En octobre, avec l'aide d'un groupe de jeunes, un questionnaire très détaillé a été établi et adressé à tous les jeunes de 13 à 17 ans.

« 73 questionnaires ont été retournés, mais il y a

eu aussi des entretiens individuels avec des jeunes, des rencontres avec la Maison de la solidarité, des médecins, des enseignants, la CAF... ».

Besoin de transport et de plus de loisirs

Ce questionnaire a permis de connaître les habitudes des jeunes : activités sportives, culturelles, loisirs, lieux sur lesquels toutes ces activités sont pratiquées, mais aussi quels seraient leurs souhaits.

Parmi les besoins, le manque de transport vient très largement en tête. « Neuf jeunes sur dix sor-

tent régulièrement de leur commune de résidence pour faire du sport, des activités, rencontres des copains, du shopping... Mais ils doivent se déplacer en vélo ou avoir recours à des adultes. Ils ont aussi largement indiqué que l'offre de loisirs n'était pas suffisante ou ne correspondait pas à ce qu'ils souhaitaient. Ils n'ont pas de lieux pour se rencontrer. Ils ont aussi fait part de leurs difficultés de trouver un interlocuteur en cas de problèmes ».

Dans ce qu'ils souhaitent les jeunes ont proposé des sorties musicales, des

voyages, un cinéma de plein air... mais aussi des ateliers créatifs et des activités autour de la nature.

Forts de tous ces renseignements, les élus vont maintenant travailler et ont proposé aux jeunes de s'inscrire pour travailler en groupe à la mise en place d'activités sportives, de loisirs.

« Nous pensons qu'en février des demandes concrètes seront faites. Début mars, le Comité de pilotage décidera de ce qui est réalisable et des actions pourraient se mettre en place dès le mois de mars ».